

Microprogramme de 2^e cycle en médecine d'assurance et d'expertise médico-légale (en anglais)

FACULTÉ DE MÉDECINE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	2-452-6-3
CYCLE	Cycles supérieurs
TITRE OFFICIEL	Microprogramme de deuxième cycle en médecine d'assurance et d'expertise (en anglais)
TYPE	Attestation
CRÉDITS	17 crédits
MODALITÉ	Sans mémoire ou thèse

-  Admission à l'automne, l'hiver et l'été
-  Cours principalement offerts en ligne
-  Temps plein
-  Temps partiel

Personnes-ressources

INFORMATION SUR LE PROGRAMME

TCTB médecine d'assurance et d'expertise 514 343-7606 ou 877 343-7606

Objectifs

L'objectif principal du microprogramme est d'offrir aux professionnels de la santé une formation qui leur permettra d'améliorer leurs connaissances et habiletés dans le domaine médico-légal.

Forces

- Programme unique en Amérique du Nord
- Enseignement magistral par Internet
- Grande souplesse

Perspectives d'avenir

Ce programme permet aux étudiants d'occuper un poste de conseiller auprès d'entreprises ou de compagnies d'assurances.

Règlements

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de deuxième cycle (médecine d'assurance et d'expertise médico-légale), le candidat doit être titulaire d'un diplôme universitaire donnant accès à l'exercice d'une profession de la santé ou être titulaire du LL.B. (droit) ou attester d'une formation jugée équivalente.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de un trimestre à temps plein. La scolarité maximale est de deux ans.

Dates limites de dépôt des demandes d'admission

Assurez-vous de respecter ces périodes d'admission par trimestre avant le dépôt d'une demande.

Automne

- **Automne 2021:** Du 1^{er} janvier 2020 au 1^{er} juillet 2021
- **Automne 2022:** Du 1^{er} janvier 2021 au 1^{er} février 2022

Hiver

- **Hiver 2021:** Du 1^{er} mai 2019 au 1^{er} novembre 2020
- **Hiver 2022:** Du 1^{er} mai 2020 au 1^{er} septembre 2021

Été

- **Été 2021:** Du 1^{er} septembre 2019 au 1^{er} février 2021
- **Été 2022:** Du 1^{er} septembre 2020 au 1^{er} février 2022

Structure du programme (2-452-6-3)

Version 01 (H13)

Le microprogramme comporte 17 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du microprogramme sont répartis de la façon suivante : 11 crédits obligatoires et 6 crédits à option.

Bloc 70A

Obligatoire - 11 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MMD 6220	Médecine d'assurance et d'expertise médico-légale	3.0	MMD 6226	Expertise médico-légale avancée, partie 3	3.0
MMD 6221	Aspects légaux	3.0	MMD 6227	Expertise médico-légale avancée, partie 4	2.0

Bloc 70B1 Médecine d'assurance

Option - 6 crédits.

L'étudiant doit choisir entre le bloc 70B1 – Médecine d'assurance OU le bloc 70B2 – Médecine d'expertise.

COURS	TITRE	CR.H.
MMD 6222	Médecine d'assurance	3.0
MMD 6223	Sélections et réclamations	3.0

Bloc 70B2 Médecine d'expertise 1 et 2

Option - 6 crédits.

L'étudiant doit choisir entre le bloc 70B1 – Médecine d'assurance OU le bloc 70B2 – Médecine d'expertise.

COURS	TITRE	CR.H.
MMD 6224	Expertise médico-légale avancée, partie 1	3.0
MMD 6225	Expertise médico-légale avancée, partie 2	3.0

Professeurs

Consultez la liste des professeurs du département incluant leurs spécialisations : <http://www.mae.umontreal.ca/fr/expertise-medico-legale-medecine-assurance-professeur>

Répertoire des thèses et mémoires

Découvrez Papyrus, le dépôt institutionnel de l'Université de Montréal Vous trouverez ici des travaux de recherche de nos professeurs et chercheurs ainsi que des thèses et mémoires de nos étudiants. : <http://papyrus.bib.umontreal.ca/>

Actualités sur la recherche

Consultez les dernières actualités sur la recherche à l'UdeM : <http://www.nouvelles.umontreal.ca/recherche/index.php>